

Comment la culture contribue à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Programme proposé par la
Direction générale de la Culture
Service général de la Jeunesse
et de l'Éducation permanente



dans le cadre de
la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne



et de l'Année européenne de la lutte contre la pauvreté
et l'exclusion sociale



Ce document présente:

- les objectifs de l'année européenne et de la Présidence belge sur ce thème
- les objectifs de la Direction générale de la Culture de la Communauté française sur le thème de l'année européenne
- les projets proposés pour mettre en évidence la contribution de la culture à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Communauté française
- la conférence européenne organisée par la Belgique en octobre 2010 sur le même sujet

Objectifs

de l'Année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale définis par l'Union européenne

La pauvreté et l'exclusion portent atteinte non seulement au bien-être des individus, à leur faculté de participer à la vie de la société, mais aussi nuisent au développement économique. L'Union veut réaffirmer l'importance de la responsabilité collective dans la lutte contre la pauvreté, ce qui engage non seulement les décideurs, mais aussi les intervenants des secteurs public et privé.

Les objectifs :

- . promouvoir l'implication et l'engagement politique de chaque secteur de la société en partant du niveau local jusqu'au niveau européen, que ce soit dans le public ou le privé ;
- . encourager chaque citoyen européen à participer à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- . donner voix aux inquiétudes et aux besoins des individus vivant dans la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- . s'engager auprès de la société civile et des organisations non gouvernementales qui luttent contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- . aider à démolir les stéréotypes et la stigmatisation liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale ;
- . promouvoir une société qui soutienne et améliore la qualité de vie, le bien-être social et l'égalité des chances pour tous ;
- . dynamiser la solidarité entre les générations tout en assurant un développement durable.

<http://ec.europa.eu/social/> - www.2010againstpoverity.eu

Priorités

définies par la Belgique pour la Présidence de l'UE - Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale

« La lutte contre la pauvreté, c'est l'affaire de tous ! »

La question de la responsabilité collective est l'axe central défini pour l'année européenne. La valorisation des acteurs déjà engagés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est essentielle pour la sensibilisation et la mobilisation d'un public large et diversifié.

Les priorités portent sur :

- . le revenu minimum et la protection sociale
- . le sans abris et le logement

- . la rupture du cercle vicieux de la pauvreté (pauvreté de génération en génération, pauvreté des enfants et de leur famille), approche qui met en avant la multidimensionnalité de la pauvreté (santé, logement, emploi, enseignement...)

L'intégration de la dimension d'égalité entre les hommes et les femmes, l'accessibilité pour les personnes handicapées et le respect des droits fondamentaux des étrangers et des migrants sont des approches transversales essentielles pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Extrait du programme national d'action pour la Belgique – mai 2009

www.luttepauvrete.be

Objectifs

définis par la Direction générale de la Culture

Les objectifs et thèmes définis par l'UE et le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale sont en concordance avec les enjeux de l'éducation permanente (au sens large), avec les actions des associations et de nombreux opérateurs culturels et artistiques. Le rôle des associations est explicitement reconnu et valorisé.

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale concerne et implique les politiques culturelles.

Les objectifs :

- . montrer l'apport des politiques et des actions culturelles en CF en faveur de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment en montrant que la pauvreté économique et l'exclusion sociale n'impliquent pas nécessairement la pauvreté culturelle ;
- . mettre en valeur les actions et services proposés aux publics en situation de précarité sociale et économique ;
- . renforcer les interactions entre les différents pouvoirs publics et opérateurs agissant dans les secteurs sociaux, culturels et éducatifs ;
- . valoriser l'action et la participation sociales et culturelles des publics en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ;
- . faire évoluer les perceptions et les comportements sociaux en vue d'une plus grande tolérance et solidarité et d'une meilleure qualité de la vie ;
- . définir des orientations pour les politiques culturelles liées à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et à la construction de lien social, au développement des droits culturels et à la participation citoyenne et culturelle.

Enjeux culturels

liés à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Voici quelques pistes proposant une structuration des enjeux pour mettre en évidence la contribution de la culture au thème de l'année européenne et pour préparer les quatre projets. Ce thème est aussi considéré sous l'angle dynamique de la cohésion sociale, de l'égalité des chances et de l'accès de tous aux droits fondamentaux.

Ces enjeux et la manière de les définir seront réexaminés à la suite des propositions apportées par les opérateurs culturels via le formulaire d'appel à participation ainsi qu'au cours du développement des projets.

1. La culture comme vecteur d'inclusion

L'enjeu est de faire apparaître positivement et dynamiquement les potentialités des personnes en situation de pauvreté et leurs apports à la société et à la culture.

Y a-t-il une incidence de la pauvreté sur les pratiques culturelles et les capacités d'expression ?

Quelles sont les richesses culturelles apportées par les groupes ou personnes en situation de pauvreté et d'exclusion ?

Comment la culture, les formes et démarches culturelles et artistiques créent-elles du lien social ? Inversement, les actions et politiques culturelles induisent-elles des pratiques d'exclusion culturelle ?

Quelles sont les pratiques, les démarches, les actions qui renforcent l'égalité des chances, l'inclusion sociale pour les personnes en situation précaire ?

- . sur le plan de l'accessibilité à des manifestations, activités ou lieux culturels et artistiques. Par accessibilité, il faut entendre l'accessibilité financière, physique, la mobilité effective, l'accès aux droits fondamentaux et particulièrement la capacité d'exercer les droits culturels.
- . sur le plan de la participation citoyenne, notamment dans une perspective d'émancipation, de déstigmatisation, de lien social, d'implication dans la vie sociale, culturelle, politique et économique.
- . sur le plan de l'expression, de la représentation, du relais et de la formulation des enjeux et revendications liés à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, à l'égalité des chances et à l'exercice des droits fondamentaux. Expression socio-politique, culturelle, artistique et créative.

2. La culture comme vecteur d'analyse critique et de conscientisation

L'enjeu est de mieux faire connaître et comprendre les mécanismes structurels qui engendrent, perpétuent et aggravent la pauvreté ou l'exclusion sociale et de mettre en évidence les actions culturelles qui contribuent à les déjouer.

Quelles sont les analyses et les propositions avancées par les opérateurs culturels, le monde associatif, la société civile, le monde scientifique ?

3. La culture comme vecteur de changement

L'enjeu est de considérer la crise comme une opportunité pour poser la question des modèles de société.

Quels sont les valeurs et comportements à développer pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ? pour développer la cohésion, l'égalité et l'exercice des droits ?

Comment ré-activer les valeurs de démocratie, d'égalité, de solidarité ?

Sans vouloir gommer, négliger ou réduire les difficultés liées à la pauvreté ou à l'exclusion sociale ni les responsabilités politiques et les impératifs démocratiques qui y sont liés, il est aussi opportun de s'interroger sur les normes du confort et du bien-être et de les recadrer dans une perspective davantage socio-politique : développement durable, solidarité nord-sud, savoir faire la différence entre luxe, consumérisme et qualité de la vie.

Présentation des projets

Appel à participation

Un appel à participation à ces projets est lancé à tous les opérateurs de la Direction générale de la Culture via le formulaire en ligne sur le site www.culture.be.

1. Actions et services

Réalisation et diffusion d'une brochure

La brochure aura pour objet de présenter et structurer des offres et propositions (bonnes pratiques) du monde associatif culturel et plus largement des opérateurs culturels et artistiques vers les publics en situation économique ou sociale précaire.

La brochure sera conçue comme un outil utile et exemplatif dont le contenu sera autant qualitatif que pratique : il visera surtout l'information sur la démarche de l'activité ou du service, la sensibilisation à la spécificité de l'action. Un renvoi sera fait vers les associations et opérateurs pour tous les détails.

2. Analyses, Réflexions et Propositions

Réalisation et diffusion d'une brochure

La brochure aura pour objet de présenter et structurer des analyses et réflexions du monde associatif culturel sur les enjeux culturels liés à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Cette publication pourrait également impliquer la participation d'experts du monde scientifique spécialisés sur ces enjeux.

Le contenu fera apparaître non seulement la réflexion sur les problématiques et leur lien avec la culture, mais surtout des pistes d'actions et de propositions en vue de réduire les fractures sociales et économiques et plus particulièrement les fractures culturelles causées par les précarités sociales et économiques.

3. Journée colloque-rencontre

A partir des matériaux réunis pour la préparation des deux publications, un programme multidisciplinaire sera construit en concertation avec les opérateurs concernés pour mettre en valeur la contribution de la culture à l'inclusion sociale, l'égalité des chances et l'exercice des droits fondamentaux.

Le programme sera composé d'une partie « colloque » dont les interventions seront en concordance avec les articles de la publication et d'une partie « rencontre » qui fera place aux réalisations des opérateurs : publications, animations, spectacles, productions audiovisuelles,...

Cette journée s'adresse au monde culturel associatif, et plus largement aux opérateurs culturels et artistiques, aux acteurs sociaux et éducatifs de la Communauté française.

Elle sera également le moment de présentation des deux publications.

4. Conférence européenne – Bruxelles – octobre 2010

Parallèlement aux projets développés en CF, une conférence européenne est en préparation. La réflexion et l'action menées en CF seront un point d'appui pour structurer les enjeux de cette conférence, dans le cadre de laquelle l'apport de la CF sera valorisé. Ce projet est en cours de conception.

De plus amples informations suivront.

Informations pratiques et contacts

Le formulaire d'appel à participation ainsi que ce document sont accessibles sur le site www.culture.be dans la rubrique « actualités »

Contacts :

Service général de la jeunesse et de l'éducation permanente
Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles
Alba SHEHU : 02/ 413 30 46 - alba.shehu@cfwb.be
Vincent GALLEZ: 02/ 413 31 47 - vincent.gallez@cfwb.be